



REGLEMENT INTERIEUR
du Foyer Culturel et Sportif d'Aubazine

Année 2018-2019

Coût de l'adhésion annuelle

15€ par famille.

Activités proposées et tarifs :

- **Activités Sportives** : Gym-fitness, Gym-douce, Zumba, danse adulte : 111 euros par an et par personne
- **Yoga** : 135 euros par an et par personne
- **Guitare** : cours particuliers (1/2 Heure par semaine) : 210 euros par an et par personne
- **Théâtre et danse (enfants)** : 111 euros par activité et par personne

Paiement :

- Possibilité de payer en **3 fois (chèques à dater aux dates d'encaissement)**.
- Les encaissements se feront le **15 Octobre, le 15 Janvier et le 15 Avril**.
- Les 3 trimestres sont payables **d'avance** en début d'année.
- L'adhésion annuelle de 15€ est à régler avec le premier trimestre.
- A partir de l'encaissement du 1^{er} chèque, l'année est due **en totalité**.
- En cas d'inscription en cours d'année, le trimestre en cours ainsi que l'adhésion annuelle sont dus.
- Le FCS se réserve le droit d'annuler les cours s'il n'y a pas assez d'inscriptions.

Documents à fournir :

- 1 photo (si nouvel adhérent)
- 1 enveloppe timbrée à votre adresse
- 1 bulletin d'adhésion complété avec le ou les chèques correspondants
- 1 certificat médical pour les activités sportives